

L'ETAT DE NATURE

I- Généralité :

Selon cette théorie, une **anarchie totale** et la « **guerre de tous contre tous** », ou au contraire une **liberté idyllique**, auraient précédé la société et l'Etat.

Une liberté personnelle illimitée est le trait général de l' « **état de nature** » dans lequel les hommes auraient longtemps vécu, avant de renoncer délibérément à cette liberté au profit d'un Etat garantissant leur sécurité, la propriété privée et les autres droits personnels.

Hobbes est un des **premiers** à imaginer l'**état de nature** préexistant à la société humaine, afin d'y déceler comment les hommes y agiraient sans puissance commune qui les maintienne en respect.

C'est là une idée déjà ancienne et reprise et instrumentalisée dès le **XIIIe siècle**, par les adversaires qui étaient alors le roi **Frederic II** et plusieurs **Papes** successifs, pour justifier leur propre pouvoir. Toutefois, cet état de nature est un état mythique et non réel.

Hobbes se démarque nettement de la tradition politique qui reposait sur **Aristote**, pour qui l'**homme** est être naturellement politique, et sur **Thomas d'Aquin** ou **Cicéron** pour lesquels il existerait une « loi naturelle » immuable. Ils considèrent l'homme comme sociable, non par nature, mais par accident : c'est par crainte de la mort violente qu'il fait société avec ses semblables.

L'état de nature est un état de la « guerre de tous contre tous ». il ne faut cependant pas attribuer à Hobbes, l'idée qu'on lui attribue communément : jamais Hobbes n'a écrit que l'homme est « un loup pour l'homme à l'état de nature, selon une formule de **Platon**, il écrit bien en revanche que, dans l'état civil, l'homme est à la fois un dieu et un loup pour l'homme. Par le **contrat**, l'homme garantit ce qui ne l'est pas dans l'état de nature : **liberté, sécurité** et l'**espoir** de bien vivre. En effet : « et certainement, il est également vrai qu'un homme est un dieu pour un autre homme et que l'homme est aussi un loup pour un autre homme ».